

Projet de collaboration IRIHS/ESPE : pour le développement des recherches en éducation

Une complémentarité entre les deux structures

L'ESPE et l'IRIHS collaborent pour faciliter l'articulation *terrain*¹/formation/laboratoires/inter laboratoires. En effet, l'ESPE joue le rôle d'interface entre le terrain (ici, les écoles et les établissements scolaires), la formation des enseignant·es et la recherche. De la même façon, l'IRIHS anime le dialogue d'une part entre les 12 laboratoires de recherche en SHS de l'Université de Rouen-Normandie et d'autre part entre les enseignant·es chercheurs et les partenaires extérieurs, en collaboration avec la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

Les enjeux

- Participer à la structuration et à la visibilité des recherches pluridisciplinaires sur l'école et à leur diffusion dans la société. En particulier, il s'agit de considérer l'éducation comme un objet de recherche global, dans toutes ses dimensions et à différents stades : savoirs, processus d'apprentissage, formation, acteurs, institutions, médiation ;
- Développer les recherches pluri ou multidisciplinaires articulant *terrain/formation/recherche*. La démarche est d'inscrire la recherche sur l'école dans un réseau partenarial local, national et international ;
- Former les professionnel·les à et par la recherche.

1 Soutien des projets de recherche en éducation

Apports de L'ESPE

- De par sa culture de collaboration avec le rectorat, faciliter l'accès **ciblé** des enseignant·es chercheurs au *terrain* en identifiant ceux accessibles tout en tenant compte des besoins de recherche. Dans ce cadre, l'ESPE se propose d'être l'intermédiaire entre les enseignant·es chercheurs et le *terrain* ;
- Soutenir les recherches collaboratives en lien avec les préoccupations professionnelles associant enseignant·es chercheurs, formateurs et acteurs de *terrain*. Ces projets « start-up » qui impliquent en général un ou deux enseignant·es chercheurs du même laboratoire, auront une durée limitée dans le temps (1 an) et pourront bénéficier éventuellement d'un soutien modeste ;
- Inciter dans le cadre des recherches/action le retour au *terrain* par les enseignant·es chercheurs des résultats de recherche au moyen de dispositifs innovants de médiation dans le cadre du partenariat.

Apports de l'IRIHS

- Identifier l'offre de recherches dans les laboratoires SHS et les besoins des enseignant·es chercheurs.
- Inciter à la réalisation de travaux de recherche en éducation sur la base du partenariat ESPE-IRIHS-Rectorat ;

¹ Par terrain, on entend ici : classes, écoles, institutions, données, histoire, droit etc. de l'école.

- Assurer un éventuel prolongement à l'IRIHS des projets collaboratifs à travers un développement scientifique plus ambitieux et plus large regroupant plusieurs laboratoires ;
- Constituer, formaliser et animer le partenariat, notamment avec le réseau Canopé, le MuNaÉ, ainsi qu'avec d'autres partenaires identifiés dans les projets de recherche IRIHS, etc.

2 Augmenter la structuration et la visibilité des recherches en éducation

Apports de l'ESPE

- Renforcer la visibilité de l'IRIHS et des laboratoires auprès du rectorat et auprès des inspections académiques (via le site de l'ESPE et des pages à l'interface avec le site de l'académie) ;
- Soutenir les colloques interdisciplinaires qui concernent les recherches en éducation en lien avec les besoins spécifiques du territoire ;
- Intégrer un représentant de l'IRIHS dans le comité technique recherche de l'ESPE (rôle consultatif).

Apports de l'IRIHS

- Rendre visible la recherche soutenue par l'ESPE (<http://espe.univ-rouen.fr/recherches-collaboratives-535383.kjsp?>) sur le site de l'IRIHS et dans les publications issues de la recherche collaborative (ex : remerciements, etc...)
- Intégrer un·e enseignant·e chercheur représentant·e de l'ESPE dans l'animation scientifique de l'axe « Formation, travail, organisations » (Sophie Briquet-Duhazé, co-responsable d'axe 3).

3 Former les professionnel·les à et par la recherche

Apports de l'ESPE

- Inciter des formateurs et/ou des professionnel·les du *terrain* à s'engager en thèse.

Apports de l'IRIHS

- Valoriser les résultats de recherche au moyen de dispositifs de médiation à l'intention des formateurs et professionnel·les de *terrain*, dans le cadre du partenariat.

4 Actions communes

- Structurer l'axe de coopération IRIHS-ESPE-Rectorat au moyen de la construction d'un outil de coordination des projets de recherche de *terrain*.
- Echanger les informations sur les besoins mutuels et les agendas de recherche des partenaires (colloques, journée d'études etc.)
- Poursuivre les échanges pour la mise en place d'un comité scientifique du partenariat.

5 Constitution du comité de coordination IRIHS-ESPE-Rectorat

Afin d'animer et de mettre en œuvre la coopération et les actions décrites, un comité de coordination est créé. Il se réunira en tant que de besoin et au moins deux fois par an. Il rend compte de son activité et est force de proposition auprès du conseil scientifique du partenariat associé à l'accord cadre IRIHS/ESPE/Académie/MUNAé/Canopé. Il est composé de représentant·es de l'Académie de Rouen, de l'ESPE et de l'IRIHS :

Clara MORTAMET – DY LIS/ Université de Rouen	Tiffanie DUJARDIN – CRFDP/ Université de Rouen
David ADE – CETAPS/ Université de Rouen	Sophie BRIQUET – CIRNEF/ Université de Rouen – responsable de l'axe 3 de l'IRIHS
Jean Mary LE CHANONY, Inspecteur de l'Éducation Nationale	
Stephane PORET, Conseiller Académique Recherche, Développement, Innovation, Expérimentation (CARDIE), Académie de Rouen	
Chantal BLANCHARD, Délégué académique à la formation des enseignant·es	
Un représentant-e de l'IRIHS	Le directeur ou directrice adjoint-e recherche & innovation de l'ESPE

Les décisions sont prises au consensus, le cas échéant.